



Acte n° 2023C172

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 34

Pouvoirs : 7

Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 14/09/2023

Le 21 Septembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir Sylvie PERMEZEL), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Christine FORNES), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Michèle NUGUET (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Sylvie PERMEZEL.

OBJET : MOBILITES DURABLES - Fonds de concours de la CCDSV à la commune de Saint-Didier-de-Formans pour la réalisation d'infrastructures de mobilités

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5214-16 (V.) ;

Vu la délibération n° 2023-043 du Conseil municipal de la commune de Saint-Didier-de-Formans ;

Vu la délibération n° 2022-C96 du Conseil communautaire de la CCDSV en date du 2 juin 2022 ;

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge des mobilités durables, rappelle que la CCDSV, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité soutient les communes dans le développement d'infrastructures de mobilités durables.

Avec l'ouverture en septembre 2023 du nouveau collège à Saint-Didier-de-Formans, la D28F (Route de Trévoux) subit actuellement d'importants travaux d'aménagement pour permettre la circulation des modes actifs vers et depuis l'établissement. Ces travaux sont menés par les communes de Saint-Didier de Formans et de Sainte-Euphémie et ils permettent d'améliorer les flux de personnes, à pied ou en vélo. Le linéaire concerné représente environ 700 mètres. Ces aménagements sont en cohérence avec le schéma directeur des modes actifs approuvé par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) en Conseil communautaire le 6 juillet 2023.

La CCDSV a voté plusieurs critères d'éligibilité permettant aux communes de bénéficier d'un fonds de concours de la CCDSV pour le financement de ce type de travaux ; le taux d'aide est égal à 30% du montant HT des travaux sur la commune avec une dépense plafonnée à 600 k€ HT.

Au regard du plan de financement des travaux engagés par la commune de Saint-Didier-de-Formans dans cette opération (estimés à 118 935,61 € HT), celle-ci sollicite un fonds de concours de la CCDSV égal à 35 680,68 € HT. Tous les critères d'éligibilité fixés par la CCDSV sont respectés et en particulier l'intérêt communautaire manifeste du projet.

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 07/09/2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ATTRIBUER** un fonds de concours de la CCDSV pour un montant égal à 35 680,68 € HT en faveur de la commune de Saint-Didier-de-Formans, pour la création d'aménagements cyclables sur la commune (D28F – route de Trévoux) ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout acte à intervenir ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2023, section d'investissement, opération n°16.

A Villeneuve, le 21/09/2023

La Secrétaire de Séance,
Sylvie PERMEZEL



Le Président,
Marc PECHOUX

Affichage sous format électronique : 26/09/2023

